



Noix



N°09

06/07/2017



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Noix N°09 du 06/07/2017 »*



bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr www.fredon-limousin.fr

et sur le site de la DRAAF

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Formulaire d'abonnement au BSV

Ce qu'il faut retenir

- **Etat végétatif : Lignification de la coque en vergers non gelés et fin de grossissement des fruits en vergers touchés par le gel.**
- **Carpocapse : 2nd vol en cours ou proche de l'être selon les secteurs. Période de risque élevé des pontes en secteurs précoces.**
- **Mouche du brou : Risque en cours avec les premières captures observées depuis le 28 juin en secteurs précoces. Observer régulièrement les pièges, plaques jaunes engluées.**
- **Bactériose : Risque de contamination sur des rameaux et fruits blessés (par le vent, la grêle) en parcelles infestées lors des épisodes pluvieux.**
- **Anthraxose : Risque de contamination secondaire possible lors des prochaines pluies, sur les parcelles contaminées.**

Etat végétatif

Les vergers non gelés conservent une avance de 8 à 10 jours et les noix sont en cours de lignification des coques. Par contre, les vergers gelés ont un retard d'environ une semaine et les noix sont en fin de grossissement.

On constate une chute physiologique des noix importante liée à différents facteurs tels que stress physiologique dû aux à-coups climatiques (fortes variations de températures), gel sur fleurs, manque de pollen, bactériose ...

Ravageurs

• Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)

Observations du réseau

Le réseau de piégeages mis en place fin juin a permis de détecter **les premières mouches du brou depuis le 28 juin**, soit une semaine plus tôt qu'en 2016 :

Semaine de relevés	Commune de piégeage	Département
Du 24 au 30 juin	Port-Sainte-Foy-Et-Ponchapt	Dordogne
	Sainte-Terre	Gironde
Du 1 au 6 juillet	Vitrac	Dordogne
	Domme	Dordogne
	Le Temple-Sur-Lot	Lot-Et-Garonne



Le piège, plaque jaune engluée (23*40 cm), doit être posé le plus haut possible à proximité des noix.

- ✚ Dans le cas d'un verger contaminé, le piège devra être positionné dans la zone du foyer ;
- ✚ Dans les vergers non contaminés, le piège sera installé dans une zone dense du verger, à proximité d'un point d'eau et/ou d'un bois, sur un pollinisateur (Meylanaise).

Les producteurs-observateurs volontaires communiquent tous les lundis les résultats des relevés de pièges, y compris lorsqu'aucune mouche n'a été capturée, aux numéros de la FREDON limousin :

- ✚ 05 44 19 10 28 (répondeur 7j/7) ;
- ✚ 05 55 04 64 12 (fax) ;
- ✚ Possibilité d'envoi des résultats par mail : mouchedubrou.sudouest@gmail.com

Seuils indicatifs de risque

- ✚ Parcelle déjà contaminée : première capture ;
- ✚ Parcelle non contaminée à ce jour : 3 relevés positifs successifs sur le piège.

Evaluation du risque :

Risque élevé en cours.

La surveillance des pièges est actuellement importante afin de gérer au mieux la présence de ce ravageur.

La mise en place de pièges dans les parcelles situées dans les communes contaminées ou à proximité peut encore se faire.

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

Observations du réseau

Les différents observateurs du réseau nous signalent la présence de dégâts en tous secteurs.



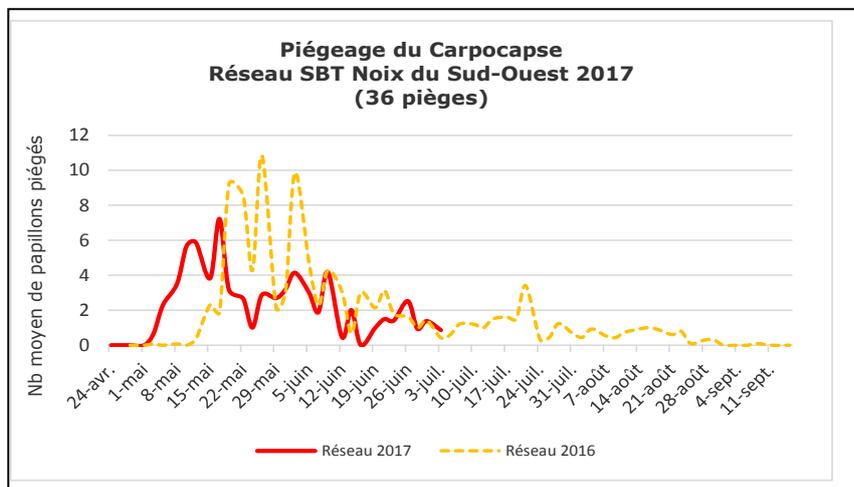
Excrément au point d'insertion de la larve entre 2 noix.



Larve à l'intérieur d'une noix.

Crédit photos : FREDON Limousin

La hausse des captures depuis le 26 juin correspond à une superposition des émergences de papillons du 1^{er} vol et celles du 2nd vol.



A titre indicatif, le chiffre de **10 captures sur 7 jours, c'est à dire en faisant le cumul des trois derniers relevés** (ceux-ci étant réalisés les lundis, mercredis et vendredis), peut être retenu comme seuil d'alerte.

Données du modèle

Au 4 juillet, la modélisation indique que :

- ✚ **En secteurs tardifs (bassin d'Objat) : le 2nd vol est imminent (6 - 7 juillet).** Les pontes débuteront vers le 10 juillet et les éclosions vers le 18 juillet.
- ✚ **En situations précoces (Lot-et-Garonne, Gironde, Sud-Dordogne et Sud-Lot) : le 2nd vol est en cours depuis fin juin** (22 à 25 % des émergences auraient eu lieu). 9 à 13 % des pontes auraient été déposées. Les éclosions débuteraient ces jours-ci.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir :

	Pic du 2nd vol	Risque élevé de pontes	Risque élevé des éclosions
Secteurs précoces	Vers le 10 juillet	En cours jusqu'à fin juillet	A partir du 13 juillet jusqu'au 7 août
Secteurs tardifs	Vers le 25 juillet	A partir du 15 juillet jusqu'au 4 août	A partir du 23 juillet jusqu'au 13 août

Evaluation du risque :

La période de risque élevé des pontes est en cours en secteurs précoces. Celle-ci débutera mi-juillet en secteurs tardifs.

Les éclosions devraient s'intensifier à partir du 13 juillet en secteurs précoces et du 23 juillet en secteurs tardifs.

Maladies

- **Anthracoses, *Gnomonia leptospyla* et *Colletotrichum***

Evaluation du risque :

Des contaminations secondaires de *Gnomonia leptospyla* peuvent avoir lieu lors des prochains épisodes pluvieux dans les parcelles contaminées.

L'incubation de *Colletotrichum* étant longue, les symptômes n'apparaissent pas au printemps mais plus tardivement en saison soit dès à présent.

- **Bactériose, *Xanthomonas campestris* pv. *juglandis***

Evaluation du risque :

La période de forte sensibilité du noyer vis-à-vis de la bactériose est achevée.

Toutefois la bactériose reste présente sur les arbres contaminés et peut se réactiver lors d'épisodes humides. Le risque est alors proportionnel à la réceptivité du végétal : **en présence de blessures** dues au vent, à une pluie violente ou à la grêle (orages), **les bactéries peuvent pénétrer dans la plante et engendrer des dégâts.**

Les prochaines pluies devraient générer de nouvelles attaques de bactériose avec encore des risques de contaminations.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / VAL CAUSSE / UNICOQUE / ECOLIM

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "